

L'AFMC fait le point sur la situation à l'intention des étudiants

Semaine du 11 mai

Nous vivons une période de grands changements et d'incertitude qui suscite beaucoup de stress. Les responsables de l'éducation et les meneurs étudiants de tout le pays ont uni leurs efforts pour garantir aux étudiants la meilleure expérience éducative possible. Vous trouverez ci-dessous le point sur un certain nombre de questions :

Jumelage R1 de 2021

Les membres du Conseil d'administration de l'AFMC ont pris les décisions suivantes concernant l'édition [2021 du jumelage R-1](#) :

Calendrier du jumelage :

- Dernier jour pour postuler : le 7 février 2021
- Période d'examen du dossier : du 8 février au 5 mars 2021
- Période d'entrevue virtuelle : du 8 au 28 mars 2021
- Le jour du jumelage du deuxième tour a été fixé au plus tard le : 18 mai 2021

Les décisions entourant le choix de ces dates s'appuient sur les meilleurs renseignements disponibles à l'heure actuelle. Comme pour tout ce qui concerne la pandémie de COVID-19, ces dates ne sont pas immuables. Nous réévaluerons la situation en fonction de son évolution.

Le milieu de l'enseignement postdoctoral étudie les meilleures pratiques à mettre en œuvre et les mesures à adopter dans le contexte actuel. Aucune décision n'a été prise pour l'instant.

Le Conseil d'administration de l'AFMC [a déterminé](#) que pour le jumelage R1 de 2021, les entrevues se dérouleraient sous forme virtuelle, y compris les entrevues de candidats locaux.

Afin de permettre une plus grande souplesse, les entrevues virtuelles s'échelonneront sur une période de trois semaines. La présence de certains problèmes administratifs et le décalage entre provinces pour ce qui est des dates des vacances de mars ont fait en sorte qu'il nous est impossible de condenser la période des entrevues.

Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, nous mettrons au point les détails du processus entourant les entrevues et les communiquerons à grande échelle. Nous aborderons plus particulièrement les enjeux entourant la souplesse du calendrier des entrevues, la question de savoir si les étudiants seront ou non en stage durant la période des entrevues ainsi que la possibilité d'explorer les programmes de façon virtuelle.

La décision du Conseil concernant le jumelage de CaRMS ne concerne que l'année de jumelage 2021. Le processus sera réévalué à la suite de cette décision et ne constitue pas un changement permanent.

Stages à option pour étudiants visiteurs

Les doyens des Études prédoctorales discutent activement des questions relatives aux stages à option pour étudiants visiteurs. L'objectif est de proposer des stages à option dans la mesure du possible et les facultés travaillent en ce sens. Les stages à option pour étudiants visiteurs reprendront au plus tôt en septembre.

Leur tenue dépendra en grande partie des directives de santé publique locales, provinciales et nationales, du temps disponible et de la capacité des programmes.

Vous trouverez les réponses aux questions relatives à la réservation des stages à option pour étudiants visiteurs à l'adresse suivante : <https://www.afmcstudentportal.ca/covid-19>

Reprise de l'externat

La plupart des facultés ont proposé une date de reprise de l'externat. Cette date n'est pas immuable et pourrait être modifiée si la situation liée à la COVID-19 venait à changer dans une juridiction particulière. Les décisions relatives aux dates de reprise s'articulent autour des facteurs propres à chaque faculté et des restrictions locales. Bien que les facultés puissent reprendre leurs activités à des moments différents, les responsables de l'éducation sont bien conscients de la nécessité de faire preuve de la plus grande équité possible au niveau national en ce qui concerne les possibilités d'études et d'exploration de carrière des étudiants.

Les facultés organisent actuellement les horaires des stages de base pour 2021. C'est aux comités des programmes de chaque faculté qu'il appartiendra de décider de la durée des stages de base.

Aucun plan de préparation au retour des étudiants aux stages cliniques n'a été mis en place à l'échelle nationale. Chaque faculté répond aux besoins de ses étudiants.

Il y a fort à parier que les étudiants participeront à des soins aux patients dans un environnement virtuel. On examinera les modalités logistiques de cette participation en ce qui concerne la formation des apprenants et des précepteurs de la faculté ainsi que les stratégies d'évaluation appropriées.

Examen d'aptitude du Conseil médical du Canada, partie I

Les doyens de l'EMPo sont conscients que certains étudiants ne pourront pas passer cet examen avant de commencer leur résidence. Un soutien sera accordé aux étudiants pour qu'ils puissent passer l'examen même après le début de leur résidence.

ACLS

Les doyens de l'EMPo sont conscients que certains étudiants n'auront pas eu la possibilité de suivre le cours ACLS avant de commencer leur résidence. Des dispositions seront prises par les facultés et les programmes individuels pour faciliter ce processus lorsqu'il sera disponible.



Transition vers la résidence

Les doyens de l'EMPo comprennent bien que cette année plus que jamais, la transition vers la résidence apportera de nombreux défis. On travaille activement à cerner ces défis et à identifier ou élaborer des stratégies pour les surmonter.